



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-2128

MAR 26 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir
statutaire du Ministre de Consommation
et Corporations à la demande de:

Gasboy of Canada Limited
430 Industrial Road
London, Ontario
N5W 5R6

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Hand Operated Self-Measuring Piston
Pump/Pompe manuelle à piston mesureur

Gasboy of Canada Limited
London, Ontario

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

/// 425

Delivers quantities of 1 litre, 2
litre or 4 litres. / Livraisons de 1
litre, 2 litres ou 4 litres.

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures
Regulations. The following is a
summary of salient features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This device is a hand operated self-measuring piston pump which can be set to deliver 1, 2 or 4 litres. For 1 and 2 litres, a metering rod which is attached to the piston engages mechanical stops which are secured to the cylinder. The piston is actuated by a crank through a rack and pinion gear. A 4 litre delivery is made by rotating the crank until the piston reaches the end of its stroke. The tip of the metering rod is then adjacent to the 4 litre mark inscribed on a metal plate near the top of the pump. The piston pump is calibrated at the 4 litre mark by means of a sealed adjustment screw on top of the cylinder. Calibration for 1 and 2 litres is done by means of sealed adjustment screws on the mechanical stops. Each stop is labelled to indicate 1, 2 or 4 litres. For a delivery of more than 1 litre, the lower stops are swung out of the way of the metering rod. The nozzle is equipped with a spring-loaded check valve proportion to the pressure developed by the piston pump.

There is no means of air elimination in the pump suction and consequently the piston pump has to be supplied with liquid that is completely free of air at all times. The suction pipe is equipped with an anti-drain or foot valve to prevent air accumulation on low-level product in drums or underground tanks.

A "sign-frame" is attached to the vertical tie-rods surrounding the cylinder. The "sign-frame" indicates the price and product name.

This piston pump is used to measure any liquids products with the proper piston gasket for the liquid being measured.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est une pompe manuelle à piston mesureur qui peut être réglé pour livrer 1, 2 ou 4 litres de produit. Pour les livraisons de 1 et 2 litres, une tige fixée au piston engage des dispositifs d'arrêt mécaniques assujettis au cylindre. Le piston est actionné manuellement par l'intermédiaire d'un engrenage à crémaillère. Pour les livraisons de 4 litres, on tourne la manivelle jusqu'à ce que le piston atteigne la fin de sa course; la pointe de la tige volumétrique se trouve alors au niveau du repère de 4 litres inscrit sur une plaque métallique dans le haut de la pompe. Le piston mesureur est étalonné au repère de 4 litres au moyen d'une vis de réglage scellée sur le dessus du cylindre. L'étalonnage pour les livraisons de 1 et 2 litres est réalisé au moyen de vis de réglage scellées sur les dispositifs d'arrêt mécaniques. Chaque dispositif d'arrêt porte une étiquette indiquant 1, 2 ou 4 litres. Pour une livraison de plus de 1 litre, les dispositifs d'arrêt mécaniques a bas du cylindre sont déplacés pour céder le passage à la tige volumétrique. L'ajutage est équipé d'un clapet à ressort anti-égouttement proportionné selon la pression développée par le piston mesureur.

Aucune façon d'éliminer l'air de la ligne de suction de la pompe et par conséquent le piston mesureur doit être rempli de liquide exempt d'air en tout temps. Ainsi la ligne de suction est équipée d'un clapet anti-drainage ou clapet de pied afin de prévenir tout accumulation d'air dans celle-ci, lorsque le liquide du baril ou du réservoir sous terre est à bas niveau.

Une affiche encadrée est fixée aux barres d'accouplement verticales qui entourent le cylindre. Y sont indiqués le prix et le nom du produit.

Ce piston mesureur est utilisé pour mesurer tout produits liquides ayant soin d'installer le joint d'étanchéité, approprié au produit à mesurer, sur le piston mesureur.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

FILE/Dossier: O6953-
PROJECT/Projet: AP-VL-86-0010

MAR 26 1987

NOZZLE ASS'Y/Ensemble de
l'ajutage

ADJUSTMENT SCREW/
Vis de réglage

SIGN FRAME/Affiche
encadrée



2 litres/litres
SEALED STOP/Arrêt
mécanique scellé

1 litre/litre
SEALED STOP/Arrêt
mécanique scellé

VOLUME ROD ASS'Y/Tige
volumétrique

ROD ASS'Y - PISTON STOP/
Ensemble de la tige & arrêt
du piston

CHECK VALVE ASS'Y/Clapet
de retenu

